



Conditions et modalités de paiement

Cotisation SSBE 1 : = Aïki-taïso / Sport Santé Bien être : charte **Forme Santé**.

Cotisations club

Les cotisations club comprennent l'adhésion associative et les cours.

Adhésion associative = 20 euros
+
Cotisation cours SSBE 1 = 100 euros* **total = 120 euros**

Règlement de 120 euros en un chèque pour la totalité ou deux chèques de 60 euros
Si paiement en deux fois : le deuxième chèque sera encaissé en février (ne pas antidater les chèques)

Cotisation SSBE 2 : = Sport Santé Bien être : charte **Maladie Chronique**

Sur présentation d'une ordonnance Sport Santé « Activité Physique Adapté »

* **Réduction de 30 euros**

- Pour plus de renseignements contactez Claude au 06 13 98 28 39

Adhésion « famille » (à partir du 2^{ème} membre de la famille, conjoint et enfants mineurs)
= **90 euros**, (adulte et enfant de + 14 ans, soit : 20 pour l'adhésion + 70 pour les cours)
= **70 euros**, (enfant de - 14 ans, soit : 20 pour l'adhésion + 50 pour les cours)

Documents à remettre lors de votre inscription

- Fiche d'inscription clairement remplie et signée
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique
Pour les adultes : selon la législation en vigueur (valable 3 ans)
Pour les mineurs : un nouveau certificat tous les ans
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Règlement de la ou des licences (Rappel : ne pas regrouper le paiement des licences)
- Règlement d'adhésion associative et d'accès aux cours : (règlement en 1 ou 2 chèques)

Information importante

Pour les règlements en espèces voir avec le trésorier

Remettre l'ensemble des documents, regroupé dans une enveloppe à votre nom
(Précisez aussi le nom des personnes concernées en cas d'une inscription « famille » ou celle d'un mineur)

Merci d'écrire lisiblement sur tous les documents, notamment les adresses mails*

Pour tous renseignements, contactez Claude au 06 13 98 28 39 / a.sankaku@orange.fr

* : Le club communique exclusivement par mail (pas de courriers postaux)